

## **Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix**

*Conformément à la décision No. 1 prise par le Conseil des Délégués en octobre 1983, la Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix s'est réunie à Aaland, Finlande, et à Stockholm, Suède, du 2 au 7 septembre 1984, à l'invitation des Sociétés de la Croix-Rouge finlandaise et suédoise. Cette conférence constituait une session extraordinaire du Conseil des Délégués.*

*La Première Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix avait eu lieu à Belgrade, du 11 au 13 juin 1975. Elle avait adopté un «Programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix», programme qui avait été formellement approuvé par le Conseil des Délégués, lors de la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Bucarest, en 1977.*

*La Seconde Conférence, d'après la décision du Conseil des Délégués d'octobre 1983, avait pour but d'examiner, d'apprécier, de développer et de montrer l'apport de la Croix-Rouge à la paix. Se fondant sur l'expérience acquise par le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans sa mise en œuvre du «Programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix», elle devait s'efforcer d'envisager la conduite et les activités futures de la Croix-Rouge en faveur de la paix et d'établir pour l'avenir des lignes directrices fondamentales pour la contribution du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à une paix véritable dans le monde.*

*Le Conseil des Délégués avait soigneusement défini dans quel esprit la Seconde conférence sur la paix devrait travailler : «Pour une action constructive de sa part dans la sphère de compétence qui lui est propre, la Croix-Rouge n'entend pas par paix la simple absence*

de guerre. Elle entend participer aux efforts faits pour préserver et organiser une paix véritable, c'est-à-dire un processus dynamique de collaboration entre tous les Etats et les peuples, collaboration fondée sur la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, l'égalité, le respect des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources en vue de satisfaire les besoins des peuples.»

*En outre, le Conseil des Délégués avait souligné «la nécessité de préserver l'unité du mouvement et de respecter tous ses principes, en particulier celui de la neutralité» et il avait précisé: «Compte tenu de son objet, la Conférence adoptera ses décisions par consensus.»*

### **Première réunion du Bureau**

Conformément au règlement de la Conférence, le Bureau de la conférence a tenu une première réunion de travail, le 1<sup>er</sup> septembre.

Il a élu son président en la personne de M. Harald Huber, président de la Commission sur la Croix-Rouge et la paix. Il a ensuite passé en revue l'ensemble des questions relatives au programme et au fonctionnement de la Conférence.

### **Séance inaugurale**

La conférence s'est ouverte le 2 septembre 1984 sur l'île d'Aaland, en Finlande. Présidée par M. Harald Huber, ancien vice-président du CICR, président de la Commission sur la Croix-Rouge et la paix, la Conférence réunit, dans le bâtiment du Parlement provincial d'Aaland, quelque 300 délégués représentant 102 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR et la Ligue.

La cérémonie inaugurale a débuté avec une allocution du Dr. Ahmed Abou-Goura, président de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale.<sup>1</sup>

Les conflits, a-t-il déclaré, n'épargnent point ce monde affligé. Les peuples souffrent cruellement de leurs conséquences, en particulier les civils innocents et sans défense, les femmes, les enfants, les vieillards. La guerre est le fait de l'homme, ce n'est pas un acte de la

---

<sup>1</sup> Nous donnons ici des extraits très résumés des discours prononcés à la Conférence. Pour les textes officiels, complets et exacts de ces discours, le lecteur est prié de se reporter au *Rapport* de la Conférence, qui sera publié ultérieurement.

nature, c'est un acte inhumain qui déchire l'humanité et qui exprime un égoïsme effréné. Rappelant que l'homme, dont la nature est restée inchangée alors que le monde qui l'entoure a évolué, recherche toujours un guide, une voie à suivre, le Dr. Abou-Goura a évoqué la création du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui, à l'instar des grandes religions, cherche aussi à contribuer à la paix mondiale qu'il a définie comme «un processus dynamique de collaboration entre tous les Etats et les peuples».

Evoquant la course effrénée aux armements, le président de la Commission permanente a ensuite abordé le développement de la Croix-Rouge internationale et du droit international humanitaire, pour conclure par une question fondamentale: Qu'attendons-nous d'une telle Conférence, de ses participants et des non-participants? Que demande-t-on aux sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge?... Si nous voulons vraiment la paix, nous devons donner le sens net et clair de la différence entre ces concepts antinomiques: le bien et le mal, la guerre et la paix, la satisfaction et la privation, l'abondance et la faim... Nous devons être un exemple par notre conduite. Nos efforts doivent tendre à protéger les peuples de la guerre. Nous devons élaborer les directives essentielles propres à notre noble quête de la paix et à amener la justice sociale pour le monde.

\*  
\* \*

Dans son allocution, le président de la Croix-Rouge finlandaise, le Dr Kauko Sipponen, a mis en lumière le rôle que la Croix-Rouge peut jouer, dans un monde troublé, face à de nouveaux défis, pour soutenir la cause de la paix. Rappelant la 1ère Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix, à Belgrade, en 1975, M. Sipponen a déclaré: Lorsque les délégations sont revenues de Belgrade, elles avaient appris que la paix n'est pas un don et que nous ne pouvons pas la conserver sans travailler continuellement pour elle et sans lutter pour l'élimination des causes de la guerre. Il a ajouté: La Croix-Rouge partage l'inquiétude profonde du reste du monde en ce qui concerne le surarmement et un possible holocauste nucléaire, et il a insisté sur la nécessité pour le Mouvement de la Croix-Rouge de trouver une stratégie commune positive, basée sur son expérience, sur son action. Le réalisme, a-t-il dit, a toujours été une des grandes forces de la Croix-Rouge. Nous ne devons pas surestimer notre importance: seuls nous ne pouvons changer le cours du

monde; mais nous ne devons pas non plus être trop modestes. Nous sommes mieux équipés pour un travail concret en faveur de la paix que n'importe quelle autre organisation, car nous avons la confiance des gouvernements. Nous n'avons pas seulement le droit, mais le devoir d'élever notre voix dans le débat international.

\*

\* \*

M. Kai Warras, secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise, a lu ensuite un message du président de la République de Finlande, le Dr. Mauno Koivisto :

De nos jours, plus que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, la paix est indivisible. Aujourd'hui, la véritable survie de l'humanité et non pas seulement son bien-être et sa prospérité dépendent de la sauvegarde de la paix. Aussi, tous les efforts et toutes les tentatives, visant à atteindre cet objectif auquel nous aspirons tant, sont les bienvenus.

Tout au long de son histoire, la Croix-Rouge internationale a rendu d'éminents services à la cause de la paix. Elle a aussi largement contribué à alléger la souffrance des hommes, lors de ces événements malheureux où la paix et la tranquillité font place à l'usage de la force et de la violence.

C'est en gardant à l'esprit ces aspirations et ces objectifs fondamentaux que je voudrais exprimer mes vœux les plus sincères pour le succès de la Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la Paix. Puissent vos délibérations promouvoir la paix et la sécurité ainsi que de meilleures relations et une plus grande amitié entre les Etats et les peuples du monde entier.

\*

\* \*

L'assemblée a ensuite entendu le juge Sune Carlsson, président du Parlement provincial d'Aaland. Dans son message de bienvenue, M. Carlsson a exprimé l'espoir que les travaux de la Conférence aient pour conséquence de faire réaliser de plus en plus aux peuples et aux nations, ainsi qu'à leurs dirigeants, que les conflits internationaux n'ont pas nécessairement besoin d'être résolus par des actes de guerre. Il a ensuite rappelé que les îles d'Aaland étaient devenues, à une certaine époque, une source de tension entre les pays nordiques et que, grâce à l'arbitrage international de la Société des Nations, en 1921, elles sont aujourd'hui le symbole de la solution

pacifique des différends. C'est mon espoir, a-t-il ajouté, que le cadre démilitarisé et pacifique qu'offre Aaland aura un effet favorable sur l'atmosphère de la Conférence et qu'il en résultera un pas en avant vers la paix.

### **Première séance plénière**

La première séance plénière a été présidée, le 3 septembre, par le Dr. Kauko Sipponen, président de la Croix-Rouge finlandaise. Après l'appel nominal des délégations représentant les Sociétés nationales, l'assemblée a accepté par consensus les propositions du Bureau de la Conférence pour l'élection des membres du Comité de rédaction, des rapporteurs des séances plénières et des rapporteurs des commissions.

L'assemblée a accueilli avec acclamations l'annonce que le Bureau avait, par consensus, élu à sa présidence M. Harald Huber, président de la Commission sur la Croix-Rouge et la paix; elle l'élisait ainsi également président de la Conférence.

Puis les délégués ont entendu un discours du président du CICR, M. Alexandre Hay, qui fut vivement applaudi. Nos lecteurs en trouveront le texte un peu plus loin dans cette revue.

M. Harald Huber, en tant que président de la Commission sur la Croix-Rouge et la paix, a ensuite présenté un rapport introductif sur l'application qui a été faite du Programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix. Se basant sur les réponses reçues de 34 Sociétés nationales, de 50 sections de Jeunesse, de la Ligue, du CICR et de l'Institut Henry-Dunant, la Commission a dressé un inventaire des réalisations de la Croix-Rouge dans le domaine de l'assistance, principalement en ce qui concerne les secours, le développement, la santé et la jeunesse; elle a aussi répertorié les initiatives prises dans celui de la protection (développement et diffusion du droit humanitaire, activités en faveur des victimes des conflits et contribution directe à la paix). M. Huber a terminé en citant la conclusion du rapport de la Commission: La Croix-Rouge possède ses principes; ses responsabilités sont claires; sa stratégie prend forme. Il reste à prouver que ces principes et cette stratégie sont applicables et efficaces.

Le reste de la journée a permis d'entendre les interventions des délégués de 38 Sociétés nationales. Beaucoup parmi eux ont mis l'accent sur la gravité de la situation mondiale d'aujourd'hui, et prié instamment le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'utiliser son autorité morale dans les efforts visant à stop-

per la course aux armements, notamment les armements nucléaires.

L'idée de renforcer l'action de la Croix-Rouge pour la diffusion du droit international humanitaire a rencontré un large écho parmi l'assistance. Nombreux ont été les orateurs qui ont souhaité que les gouvernements soient approchés pour empêcher les violations du droit humanitaire, et que le public soit mieux informé de ses principes. Quelques délégués ont aussi proposé que le CICR voie son rôle de médiateur renforcé, en vue de prévenir ou de mettre fin à des conflits.

Un certain nombre de délégués ont exprimé l'espoir que la Conférence donne une impulsion vigoureuse au Mouvement par la définition de tâches nouvelles qui intensifieraient et développeraient son action dans ce domaine. Quelques-uns ont appelé de leurs vœux une contribution directe à la paix par la participation active aux mouvements pour la paix, qu'ils soient gouvernementaux ou non-gouvernementaux, le lancement de campagnes d'information incluant les médias, et le développement de l'éducation des jeunes pour la paix.

D'autres orateurs étaient au contraire opposés à un rôle plus spécifique que celui défini à Belgrade et l'ont expliqué par la crainte de voir le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mêler des éléments politiques à son action. Selon eux, en effet, la difficulté de trouver des solutions aux problèmes complexes et stratégiques de notre monde relève de la responsabilité d'autres organismes. Pour ces orateurs, l'aide apportée à ceux qui souffrent représente la véritable contribution du Mouvement à la paix, s'agissant d'une réaffirmation quotidienne de la valeur de la vie humaine.

Lors de cette première séance plénière, le président de la Croix-Rouge finlandaise a informé l'assemblée des messages reçus de six gouvernements (République démocratique allemande, Hongrie, Bulgarie, Pologne, Tchécoslovaquie et URSS), exprimant leurs vœux de succès pour les travaux de la Conférence.

### **Séances des commissions**

Les deux journées des 4 et 5 septembre ont été occupées par les séances des commissions. Les travaux ont consisté en un large échange de vues sur l'application qui a été faite du Programme d'action et, sur cette base, les délibérations ont porté sur les activités futures de la Croix-Rouge en faveur de la paix.

La Commission I s'occupait des activités en temps de paix. Elle était présidée par M. E. de la Mata Gorostizaga, président de la Ligue, et 92 Sociétés nationales, ainsi que les représentants du CICR, de la Ligue, de l'Institut Henry-Dunant, ont pris part aux discussions. Son rapporteur était M. Mohammed Neshnash, du Croissant-Rouge marocain. La commission a entendu successivement des rapports par les Sociétés nationales sur divers sujets, présentés comme contribution à la paix :

- Les secours, par le Croissant-Rouge mauritanien et la Croix-Rouge du Sénégal;
- La santé, par la Croix-Rouge philippine;
- La jeunesse, par la Croix-Rouge canadienne;
- Le développement, par la Croix-Rouge yougoslave;
- Organisation et coordination du travail de la Croix-Rouge en faveur de la paix, par la Croix-Rouge du Zaïre.

La commission a ensuite pris connaissance de quelques documents de travail soumis par les délégations de Sociétés nationales :

- La conscience écologique;
- L'éducation pour la paix;
- La Croix-Rouge et l'Année internationale de la paix 1986, déclarée par l'ONU.

Les travaux de la Commission II portaient sur les activités de la Croix-Rouge dans les situations de conflit armé. La Commission fut présidée par M. Alexandre Hay, président du CICR, et 73 Sociétés nationales, le CICR, la Ligue et l'Institut Henry-Dunant participèrent aux séances. Son rapporteur était M. V.T. Nathan, du Croissant-Rouge de Malaisie. Les thèmes de discussions ont été les suivants :

- Connaissance et diffusion du droit international humanitaire, exposé préparé par la Croix-Rouge australienne;
- Développement du droit humanitaire, thème présenté par la Croix-Rouge indonésienne;
- Activités de la Croix-Rouge pour alléger les souffrances des victimes de la guerre, texte préparé par le Croissant-Rouge égyptien;
- Contribution directe de la Croix-Rouge à la paix, y compris le désarmement, par la Croix-Rouge allemande en République démocratique allemande;
- Organisation et coordination du travail des institutions de la Croix-Rouge en faveur de la paix, par la Croix-Rouge française.

Tous ces exposés introductifs ont été suivis, dans les deux commissions, par des discussions très denses et fort intéressantes. Au cours des débats, deux problèmes ont retenu particulièrement l'attention des participants: le sort des enfants dans les conflits armés et la réunion des familles dispersées.

## Seconde séance plénière

La seconde séance plénière de la Conférence, le 6 septembre, a été présidée par M. B. Wallberg, président de la Croix-Rouge suédoise.

Le président a lu tout d'abord un message à la Conférence, adressé par le gouvernement de Bulgarie, avant de céder la parole au président de la Ligue, M. Enrique de la Mata Gorostizaga.

Après avoir rappelé l'impulsion donnée par la première Conférence de la Croix-Rouge sur la paix, à Belgrade, en 1975, et remercié tous ceux qui ont rendu le succès de la seconde Conférence possible, M. de la Mata a fait une revue des activités des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde entier. Il a souligné l'impact et la variété de ces activités et a rendu hommage aux 250 millions de volontaires qui, selon lui, constituent la pierre angulaire véritable de la Croix-Rouge.

Se référant aux questions traitées par la Conférence, M. de la Mata a exprimé son opposition personnelle à la course aux armements. Ce que je souhaite, a-t-il déclaré, c'est le renforcement moral de notre société. Si nous respectons l'individu, nous trouverons des solutions pacifiques à tous les différends et nous n'aurons pas recours à la force. Il a fait appel à la concorde et à l'union, afin d'assurer que les dépôts d'armements soient à jamais rendus inutiles.

M. de la Mata a aussi insisté auprès de la Conférence pour qu'on tienne compte des opinions de la jeunesse: La jeune génération acceptera-t-elle le monde que nous construisons?, a-t-il demandé. Nous devons être à l'écoute pour savoir ce qu'elle veut.

Parlant enfin de la Conférence qui vient de se tenir, il a déclaré qu'elle devait être considérée comme une source d'inspiration pour le travail de la Croix-Rouge dans le futur.

L'assemblée plénière a ensuite pris connaissance des travaux des deux Commissions, présentés par leurs rapporteurs respectifs. Les rapports de deux Commissions ont été adoptés par consensus.

Finalement, le président du Comité de rédaction, M. Soehanda Ijas, de la Croix-Rouge indonésienne, présenta à l'assemblée le



projet de Lignes directrices fondamentales pour la contribution de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la paix, document précisant la contribution du Mouvement à une paix véritable et destiné à encourager et guider l'action de ses membres en faveur de la paix. Par leur action, est-il dit, les Sociétés nationales, le CICR et la Ligue apportent à tout instant leur pierre à l'édification de la paix. Au prix d'un effort tenace, patient et universel, chaque composante du Mouvement contribue à ce processus dynamique de coopération, qui construit l'avenir de l'humanité auquel tous aspirent. Alors que la guerre est en général la conséquence d'un long processus de tension croissante, à l'inverse le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge contribue à réduire les tensions et à atténuer les causes de conflits. Il œuvre ainsi en permanence — dans les limites de sa compétence — en faveur d'une paix véritable. Cette action de longue haleine est garantie par le respect des Principes fondamentaux qui inspirent et qui guident toute l'action humanitaire du Mouvement et qui lui donnent son unité, sa force, sa direction et sa durée... Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge espère, en suivant ces lignes directrices, inspirer tous les peuples et les gouvernements du monde et contribuer ainsi à trouver les voies qui mèneront l'humanité vers une paix durable.

Les Lignes directrices fondamentales ont été adoptées par consensus. Le lecteur trouvera le texte complet de ce document un peu plus loin dans notre Revue.

Puis, la Conférence a adopté un message à la communauté internationale. Elle exhorte tous les gouvernements à «contribuer sans relâche au désarmement progressif et contrôlé, tant des armes conventionnelles que de toutes les armes de destruction massive qui constituent une menace pour l'existence même de l'humanité». Elle appelle tous les hommes «à se consacrer de tout cœur à promouvoir la dignité de l'homme et le respect des valeurs humanitaires, s'engageant ainsi personnellement pour la cause d'une paix véritable dans le monde».

Le texte de ce message est également reproduit en entier dans la présente Revue.

### **Cérémonie de clôture**

Pour la cérémonie de clôture, la Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix s'est réunie à Stockholm, le 7 septembre, dans le bâtiment du Parlement suédois.

La cérémonie, placée sous la présidence du président de la Croix-Rouge suédoise, a été honorée par la présence de LL. MM. le roi et la reine de Suède.

Le cérémonie a débuté par une courte allocution du roi: C'est un grand honneur pour son pays d'accueillir la cérémonie de clôture de la Conférence, a-t-il dit, car son pays a une longue tradition pacifique et aujourd'hui la Suède est un ardent promoteur de la paix... Rappelant que sa famille, depuis plusieurs générations, a pris une part active aux travaux de la Croix-Rouge, le roi de Suède a formulé ses vœux pour les activités futures du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

\*

\* \*

L'assemblée a ensuite entendu un discours de M. Börje Wallberg, président de la Croix-Rouge suédoise:

La Croix-Rouge, dit-il, depuis toujours s'est préoccupée des maux causés par la guerre et s'est efforcée de trouver les moyens de les prévenir et de les guérir. Mais la Conférence qui vient de se réunir a consacré des jours de dur et long travail pour rendre l'action de la Croix-Rouge plus efficace. Nous avons commencé à explorer de nouvelles façons de prévenir la violence et de nouvelles façons de la limiter. Nous voulons augmenter la force de notre Mouvement comme facteur de paix et cette Conférence a démontré que nous le faisons de la bonne manière. Nous savions déjà que le monde a besoin du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en temps de paix et lors de catastrophes. Nous savons tout aussi bien maintenant que le monde a besoin de notre Mouvement comme force pour la paix. Alors que les ressources consacrées à promouvoir la paix et la solution des conflits sont négligeables par rapport aux sommes énormes dépensées au développement des armes, on a besoin de nous, aujourd'hui plus que jamais auparavant, comme une force puissante pour la paix...

La Conférence a défini que, pour notre Mouvement, la paix est un processus dynamique... En d'autres termes, la Conférence nous a donné une définition opérationnelle de la paix, comme un processus de coopération dynamique, qui fait avancer le monde vers ce but ultime: la libération de la violence et la pleine observation des droits humains...

Le chemin qui s'ouvre devant nous est difficile, mais le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'a jamais hésité

devant les difficultés. Nous serons capables de développer la force de notre Mouvement et d'en faire une puissance pour la paix...

\*  
\* \*

Finalement, M. Harald Huber, président de la Conférence, a fait un premier bilan des travaux de cette réunion :

« Nous arrivons maintenant à la fin de cette Seconde Conférence sur la Paix... et nous nous posons tous la même question : Quels sont les résultats de la Conférence ? Quelle signification aura-t-elle pour la Croix-Rouge, pour le monde et, bien sûr, pour la paix ?

Après avoir rendu hommage aux organisateurs de la Conférence et à tous ceux qui l'ont longuement préparée par leurs réflexions et leurs écrits, M. Huber a déclaré :

Deux forces invisibles ont, de plus, grandement contribué à faire de nos discussions un succès. C'est premièrement l'esprit d'Aaland, un esprit de paix et de sérénité... Secondement, c'est l'esprit de la Croix-Rouge. Nous nous sommes rassemblés ici venant de régions du monde très différentes les unes des autres, de pays dont les systèmes économiques, religieux, politiques sont très souvent en contradiction les uns avec les autres et dont les points de vue par conséquent diffèrent complètement. Pourtant, personne n'a recherché la confrontation ni la victoire. Par des discussions franches et amicales, nous avons cherché et trouvé ce qui nous unit dans la lutte pour la paix et pour le règlement pacifique des différends...

La Conférence a rédigé et adopté des Lignes directrices pour les activités futures du mouvement en faveur de la paix. La principale affirmation de ces lignes directrices, c'est que, par son action humanitaire, la Croix-Rouge contribue au processus dynamique vers la paix... La Croix-Rouge, par l'exercice de la solidarité dans le monde entier, propose un idéal universel, qui confronte la violence, la peur et la méfiance et interrompt ce cercle vicieux qu'elles forment. En cela, elle a conscience que son activité humanitaire est une contribution non seulement à la paix mais aux droits humains élémentaires également...

Ces lignes directrices ont, en elles-mêmes, une valeur toute particulière, car elles expriment le consensus du Mouvement sur tous les aspects de sa contribution à la paix. Quelle que soit la provenance de ses membres et quelles que soient leurs idées per-

sonnelles, ils se trouvent tous liés par la même conception de la Croix-Rouge sur la paix et sur les moyens dont notre Mouvement peut (ou ne peut pas) user pour contribuer à la paix...

Ainsi, notre Mouvement devient de plus en plus conscient que tout ce qu'il accomplit contribue d'une façon ou d'une autre à l'esprit de paix et il planifiera dès maintenant ses activités en gardant cette considération à l'esprit. C'est cela, je pense, qui est réellement nouveau et important depuis la Conférence de Belgrade et cela a été confirmé à Aaland.

Cela dit, notre Conférence lance un appel à toutes les nations, à chaque homme et femme, à rallier la cause de la paix. Tous, nous les appelons

PAR L'HUMANITÉ À LA PAIX.

---